



HAL
open science

Sallanches et son territoire du XIIIe au XVe siècle

Nicolas Payraud

► **To cite this version:**

Nicolas Payraud. Sallanches et son territoire du XIIIe au XVe siècle. De cols en vallées. Parcours en Faucigny médiéval et moderne, Conseil départemental de Haute-Savoie; Communauté de communes Faucigny Glières, Oct 2021, Bonneville, France. pp.214-225. <halshs-03938968>

HAL Id: halshs-03938968

<https://shs.hal.science/halshs-03938968v1>

Submitted on 14 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

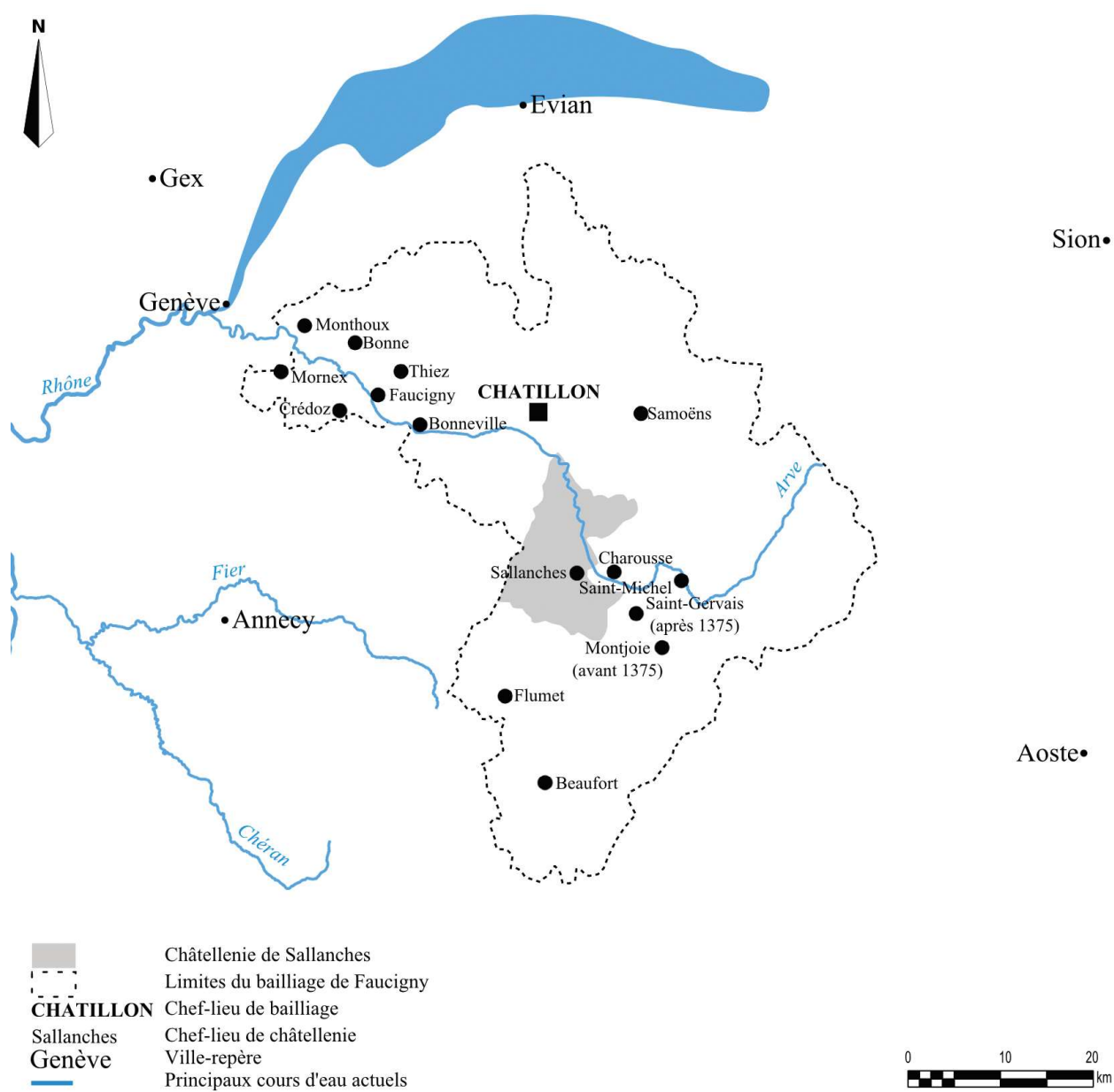


Fig. 1 : Localisation de la châtellenie de Sallanches en Faucigny entre 1355 et 1536.

SALLANCHES ET SON TERRITOIRE ENTRE LE XIII^E ET LE XV^E SIÈCLE

Nicolas Payraud - Docteur en Histoire - Conservateur régional de l'archéologie adjoint -
DRAC Grand Est - UMR 8096 ArchAm - Chercheur associé UMR 5648 CIHAM

La ville de Sallanches, qui apparaît dans les sources écrites dans la seconde moitié du XII^e siècle, devient dès le siècle suivant l'un des principaux centres politiques, économiques et administratifs du Faucigny. Globalement épargnée par les conflits militaires, elle est en revanche ravagée à plusieurs reprises par des crues et des incendies et c'est à la suite du plus dévastateur d'entre eux, en 1840, qu'elle est reconstruite selon le plan orthonormé qu'on lui connaît aujourd'hui. Malgré tout, en s'appuyant sur les rares bâtiments médiévaux encore en élévation et sur les sources écrites, cartographiques et iconographiques, il est possible de se faire une idée, forcément partielle, de l'organisation de la ville et de son territoire entre le XIII^e et le XV^e siècle¹.

UN TERRITOIRE AU CŒUR DES RIVALITÉS POLITIQUES DES XIII^E ET XIV^E SIÈCLES

Sallanches est située dans l'actuelle Haute-Savoie, au cœur de la moyenne vallée de l'Arve, territoire compris entre, en amont, la vallée des Houches et le Val Montjoie et, en aval, l'étroit défilé auquel la ville de Cluses doit son nom. Ce sont aussi, plus ou moins, les limites dans lesquelles s'inscrit la

châtellenie de Sallanches, telle qu'elle se forme au cours du XIII^e siècle (fig. 1).

Le nom de Sallanches apparaît dans les sources vers 1140, à travers la mention des frères Guillaume et Albéric de Sallanches dans une charte d'Aymon de Faucigny². L'existence de Sallanches est, elle, attestée en 1178, Henri de Faucigny y convoquant ses vassaux³. Toutefois, la découverte de sépultures des VI^e-VII^e siècles sous l'église Saint-Jacques-le-Majeur⁴ et sur la rive droite de la Sallanche⁵ laisse penser que le centre historique de la ville est durablement occupé dès cette époque.

Les seigneurs de Sallanches figurent dans l'entourage des sires de Faucigny jusqu'au début du XIV^e siècle⁶, mais ce sont ces derniers qui jouent visiblement le rôle le plus important dans le développement de la ville entre-temps. Les premiers officiers (*villicus* et *métral*) mentionnés à Sallanches, en 1236 et 1247, sont ainsi des membres de la famille de Faucigny⁷. En 1261, Pierre de Savoie, qui administre la baronnie depuis 1253 au nom de son épouse Agnès, achète à Martin de Samoëns l'ensemble de ses

1 L'essentiel des données présentées ici est issu de PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, thèse de doctorat d'Histoire, université Lumière-Lyon 2, 2009, disponible en ligne sur theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/payraud_n. Une première synthèse sur l'histoire de la ville de Sallanches elle-même avait été présentée par l'auteur lors d'un colloque précédent : PAYRAUD Nicolas, « Sallanches (France, Haute-Savoie) : une petite ville de montagne à la fin du Moyen Âge », dans *IXe conférence internationale d'histoire urbaine*, Lyon, 2008, disponible en ligne sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00369266>.

2 LULLIN Paul, *LE FORT Charles, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1866, n° 301.

3 Ibid., n° 402.

4 RAYNAUD Claude, *Sallanches, église collégiale Saint-Jacques (Haute-Savoie)*, rapport de fouille de sauvetage, Lyon, 1992.

5 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 312-313.

6 LULLIN Paul, *LE FORT Charles*, op. cit., n° 1465, dernière mention d'un site de Sallanches relevée par les auteurs (1300).

7 Ibid., n° 700, 797.

droits sur le mandement de Sallanches⁸. En 1263, ladite Agnès déclare que c'est à sa demande que son mari a fait fortifier le château, mentionné pour la première fois⁹.

A la mort de Pierre II de Savoie (1268), le Faucigny revient à sa fille Béatrice, épouse du Dauphin Guignes VII. Le Faucigny devient ainsi une enclave dauphinoise entre le Genevois et les territoires savoyards du Chablais, du Val d'Aoste ou de la Maurienne. Dans un premier temps, Béatrice de Faucigny administre elle-même ses terres, signant seule la plupart des actes officiels. Comme ses parents, elle porte une attention particulière à Sallanches, dont elle fait en 1283 le siège d'une châtellenie, jointe à celle de Flumet¹⁰ et où elle promulgue en 1293 les premières franchises¹¹. La création de la châtellenie de Sallanches a pour conséquence indirecte d'offrir aux chercheurs un corpus documentaire extrêmement abondant, les comptes de cette châtellenie couvrant, avec des lacunes, la période allant de 1283 à 1526.

En 1304, Béatrice se réserve la jouissance des châtellenies de Châtillon et de Sallanches¹² et c'est elle qui autorise le marché de Sallanches, mentionné pour la première fois l'année suivante¹³. À sa mort (1310), la châtellenie intègre le Dauphiné¹⁴ et la ville reçoit une nouvelle charte de franchises, qui règle ses rapports au pouvoir seigneurial jusqu'au XVI^e siècle¹⁵. Lors du transport du Dauphiné à la France, Humbert II se réserve à son tour la jouissance du château de Sallanches, qu'il prévoit de céder à son cousin Jean de Chalon avec celui de Châtillon¹⁶, mais il passe malgré tout à la maison de Savoie en 1355. D'autres familles nobles sont établies à Sallanches dès les XIII^e-XIV^e s. et y jouent un rôle politique comme les Compey, Lucinge, Bellegarde, Rubin ou Menthon. Le cas le plus intéressant politiquement est sans doute celui de la « terre de Gex », ensemble de droits fonciers et banaux

relevant du seigneur de Gex, lequel les tient, à partir de 1296, en arrière-fief du comte de Savoie. Elle a probablement pour siège le château de Sallanches, qui revient cependant entre les mains du Dauphin avant 1338. Elle est même érigée en châtellenie entre 1353 et 1356¹⁷, ses comptes étant alors joints à ceux de la châtellenie de Charousse, sous autorité savoyarde depuis 1308¹⁸.

À l'issue du conflit delphino-savoyard (1282-1355), Sallanches entre pour près de deux siècles dans les possessions de la maison de Savoie, laquelle y met immédiatement en place sa propre administration. Ainsi, les représentants du comte Amédée VI entrent en ville le 9 juillet 1355¹⁹ et le nouveau châtelain prend ses fonctions seulement cinq jours plus tard²⁰. L'office de châtelain de la terre de Gex est par ailleurs supprimé en 1356²¹, ou plutôt rattaché à celui de châtelain de Sallanches, un receveur étant spécifiquement désigné pour la terre de Gex. Les revenus de cette dernière ne sont toutefois pleinement intégrés à ceux de la châtellenie qu'à partir de 1370²². Quelques années plus tard, le comte Amédée VII donne la terre de Sallanches en douaire à son épouse Bonne de Berry²³, au nom duquel les comptes de la châtellenie sont rendus jusqu'en 1435²⁴. À la même époque, la châtellenie est inféodée de fait à la famille de Crécherel, qui tient l'office de châtelain de 1393 à 1437. Plus tard, elle est confiée à Bertrand de Dereya (1465-1484), puis Jean de Genève (1484-1505, 1512-1530), confirmant qu'il s'agit bien d'un changement fondamental dans l'exercice du pouvoir à l'échelon local, constaté dans l'ensemble des États de Savoie²⁵.

UNE VILLE MÉDIÉVALE OUVERTE

Les limites de la ville de Sallanches au Moyen Âge sont difficiles à définir avec certitude, notamment en l'absence d'enceinte urbaine. Le bourg s'est vraisemblablement d'abord formé autour de la

8 Ibid., n° 907.

9 Ibid., n° 955.

10 ADS SA 13783.

11 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1381.

12 Ibid., 1524.

13 BLONDEL Louis, *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, p. 286

14 Techniquement parlant, le Faucigny ne devient officiellement dauphinois qu'en 1329, lorsque Hugues meurt sans héritier.

15 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1656.

16 CAILLET Louis, « Cession de Châtillon et Sallanches à Jean de Chalon, seigneur d'Arles, par Humbert II, ancien Dauphin de Viennois (25 octobre 1352) », dans *Revue Savoisienne*, 1910, fascicule I, p. 18-22

17 ADS SA 17363 et SA14181/1.

18 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1626.

19 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes*, t. 2, Roanne, 1980, p. 484.

20 ADS SA 14181/2.

21 ADS SA 14183/1.

22 ADS SA 14194

23 ADS SA 14216.

24 ADS SA 14248.

25 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 445-449.

confluence de la Sallanche et de la Frasse ; trois ponts les enjambant sont en tout cas mentionnés en 1399, confirmant que la ville s'étend déjà, à cette date, de part et d'autre des deux torrents²⁶. Il ne s'agit toutefois pas des ponts actuels, détruits par un incendie en 1519.

Le cœur de la ville se situe sur la rive gauche de la Sallanche, où se dresse l'église Saint-Jacques-le-Majeur, mentionnée en 1198, puis érigée en collégiale en 1391²⁷, flanquée de la halle du marché. Cette dernière, citée dès 1286, s'élève au sud-est de l'église et accueille à la fois les marchés ordinaires et les foires annuelles de Noël

et de la Saint-Jean. Les nombreuses mentions de travaux (*opera ale*) dans les comptes de la châtellenie permettent de restituer un édifice en bois d'environ 32 x 21 m, où il faut payer un droit d'entrée (introge) pour vendre ses produits²⁸. La halle n'existe naturellement plus, tandis que la collégiale a été reconstruite après l'incendie de 1519, notamment grâce à un subside levé à cette occasion²⁹. L'édifice du XVI^e siècle, plusieurs fois remanié, échappe aux catastrophes des siècles suivants, y compris l'incendie de 1840. D'une manière générale, les constructions attestées entre le XIII^e et le XV^e siècles et dont la localisation est connue (fig. 2), soit par leur préservation

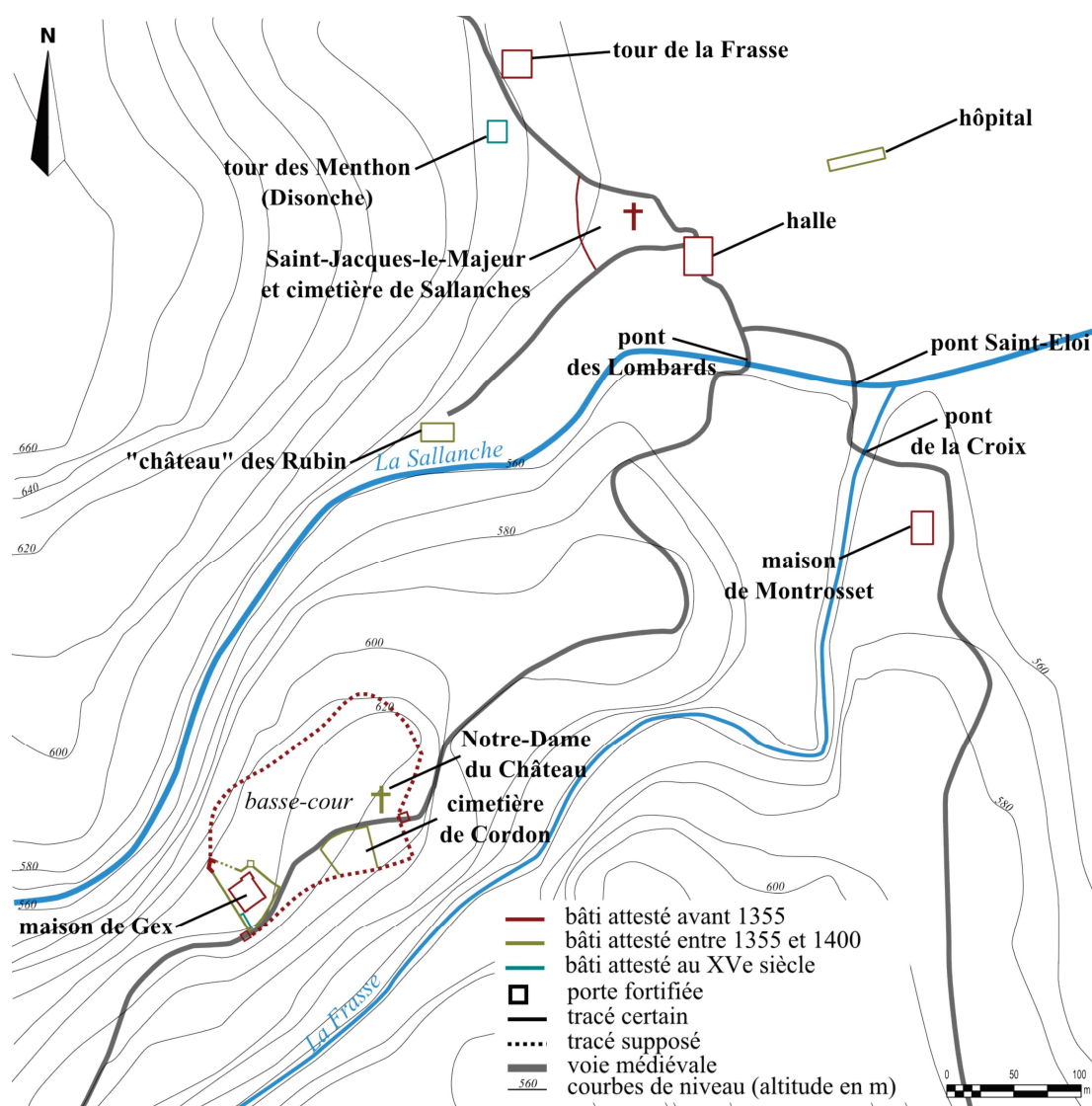


Fig. 2 : Implantation des principaux édifices et voies connus à Sallanches entre 1263 et 1424.

26 ADS SA 14220.

27 COUTIN François, *Histoire de la collégiale de Sallanches*, Montmélian 1996 (2e éd.).

28 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 280-281.

29 ADS SA 14369.



Fig. 3 : Sallanches dans le Theatrum Sabaudiae (1682) © Musées de la ville de Chambéry.



Fig. 4 : La ville de Sallanches sur la mappe sarde (1728-1738) © ADHS.

jusqu'à aujourd'hui, soit par les sources écrites, sont trop rares pour donner une idée suffisamment nette de ce à quoi pouvait ressembler Sallanches.

Le *Theatrum Sabaudiae* (1682 ; fig. 3) et la mappe sarde (1728-1738 ; fig. 4) nous livrent en revanche l'image d'un tissu urbain très dense, qui semble bien correspondre à ce que nous indiquent les sources médiévales. En 1370, le châtelain dénombre en effet 266 parcelles construites ou constructibles dans le territoire franchisé, tenues par 201 personnes différentes³⁰, dont la plupart doivent sans doute se situer dans la ville-même. Le tissu urbain médiéval semble en tout cas, d'après les mêmes sources iconographiques, nettement plus lâche en direction de l'Arve, où les sources comptables situent surtout champs et vergers. Les franchises de 1310 concernent cependant bien l'ensemble du territoire qui s'étend de la porte du château au pont de Saint-Martin. Ce

dernier, unique point de franchissement de l'Arve connu au Moyen Âge, joue, en quelque sorte, le rôle de porte orientale de la ville. En 1225, Aymon de Faucigny et Guillaume de Genève se disputaient d'ailleurs déjà les revenus du péage de ce pont³¹, qui marque aussi la limite orientale de la paroisse de Sallanches. Le croisement de ces diverses sources permet de proposer une hypothèse de restitution des limites de la ville au milieu du XV^e siècle, exercice qui reste forcément très théorique (fig. 5). Le nouveau plan de la ville, adopté après l'incendie de 1840 (fig. 6), fait, lui, complètement oublier l'urbanisme médiéval de Sallanches : à l'exception du quartier de la collégiale, l'ensemble de la ville est rebâti selon un plan orthonormé, pensé par François Justin, qui constitue toujours la trame du centre-ville actuel.

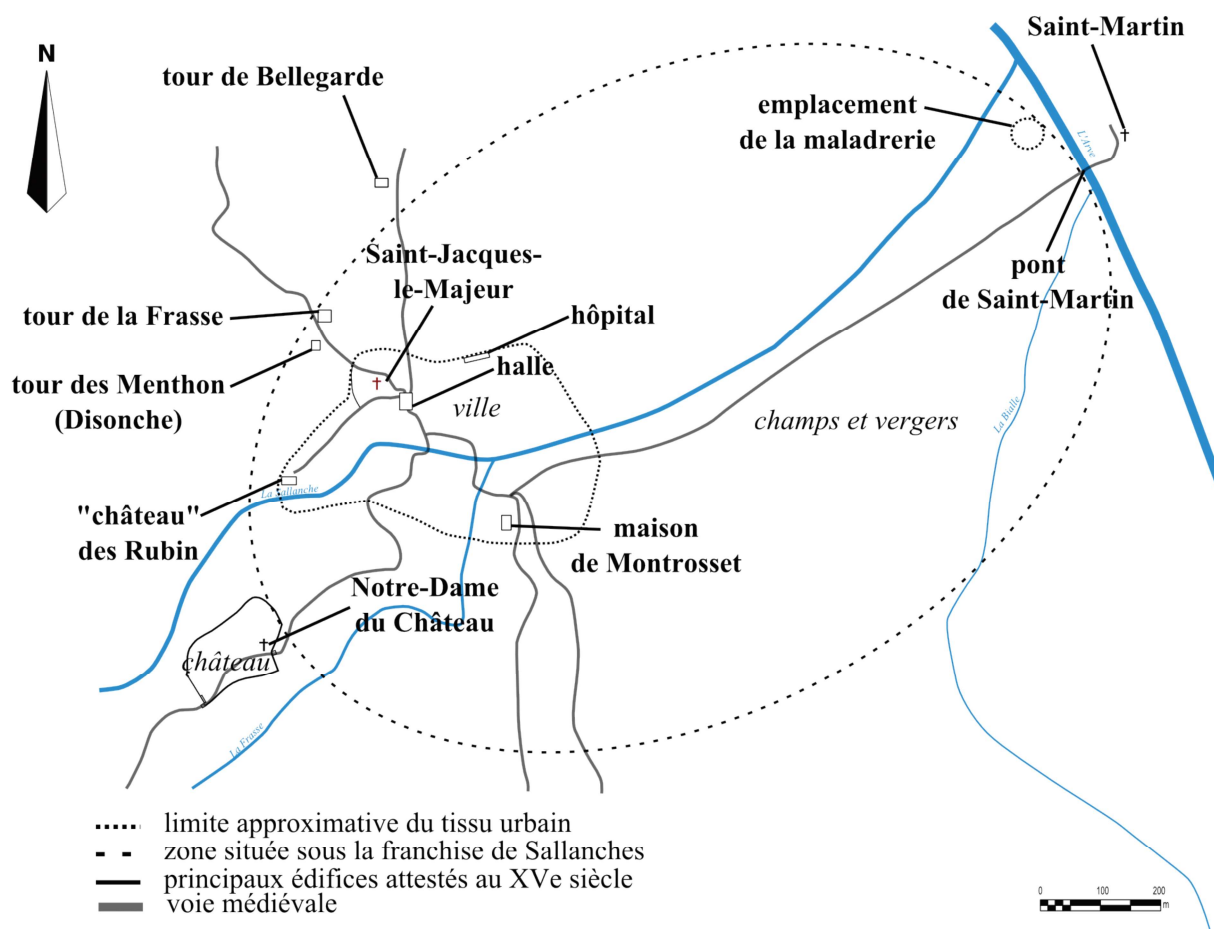


Fig. 5 : Limites de la ville et du territoire relevant des franchises de Sallanches au milieu du XV^e s.

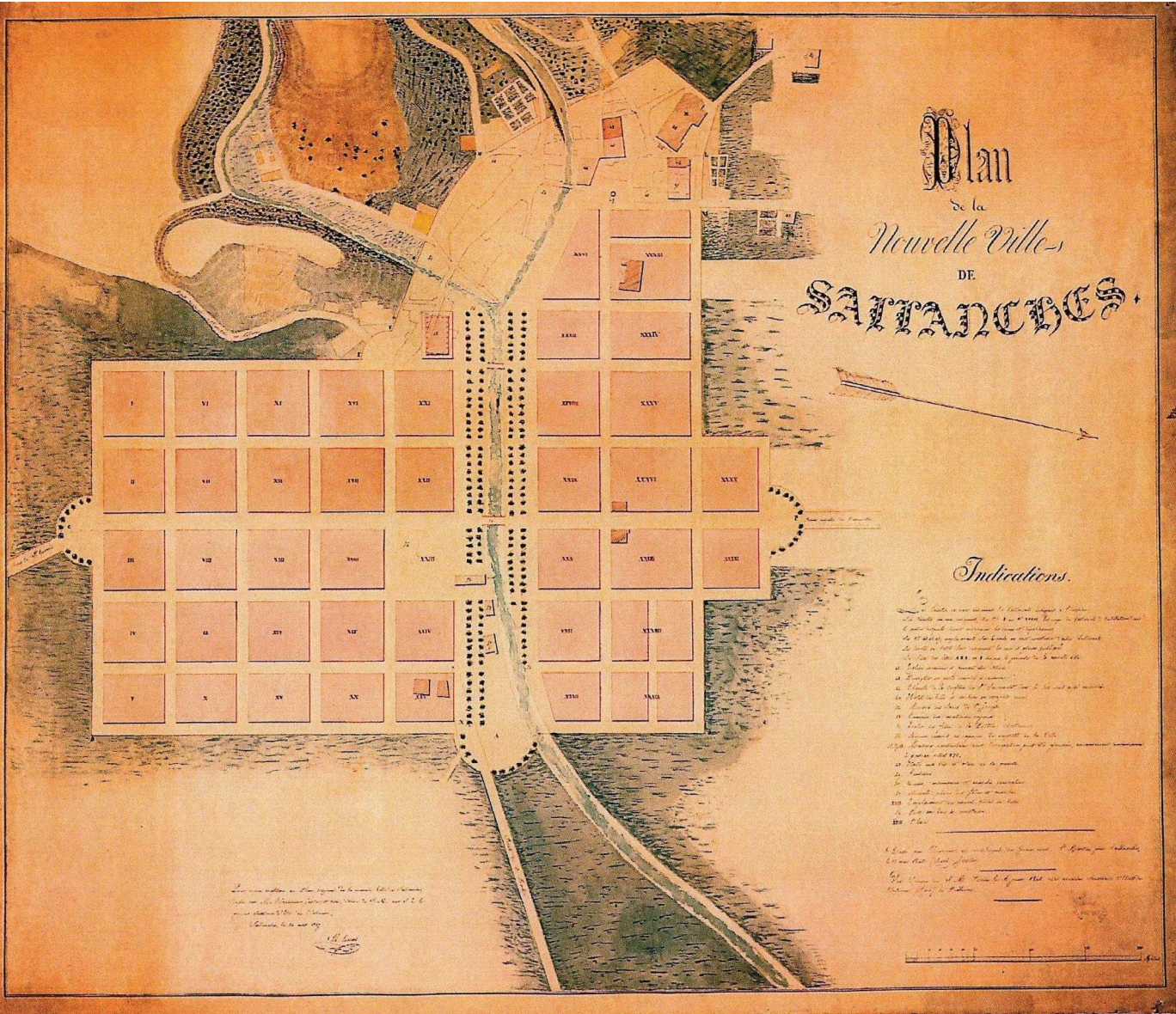


Fig. 6 : Plan de la nouvelle ville de Sallanches (1840)
© ADHS.

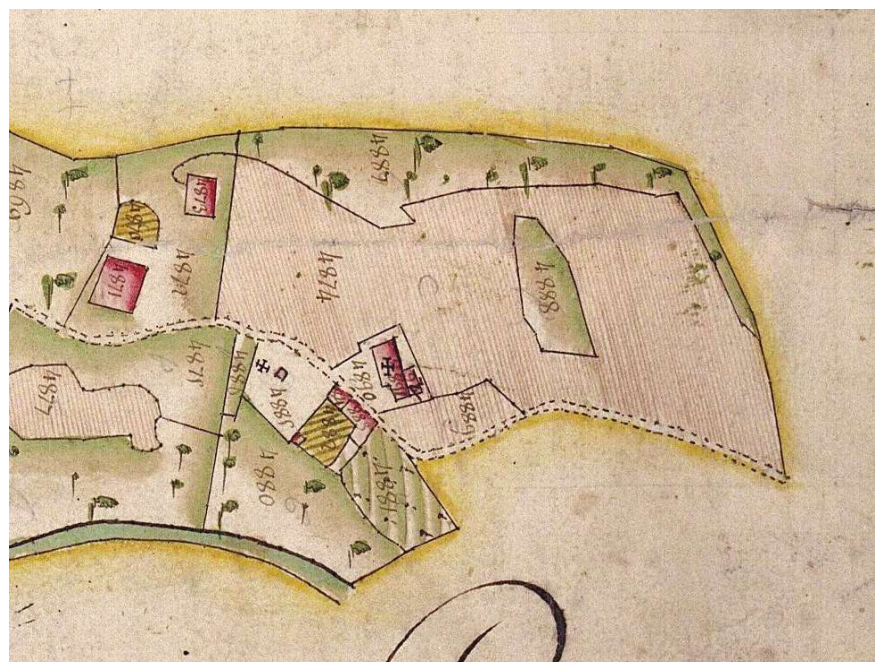


Fig. 7 : Le château sur la mappe sarde (1728-1738)
© ADHS.

Sur le plan démographique, on dispose de recensements des feux de la paroisse Saint-Jacques en 1339 (700), 1396 (363) et 1443 (300)³². La baisse constatée, qu'on peut sans doute largement imputer aux épidémies meurtrières de cette période, doit cependant être appréhendée avec prudence, car le premier dénombrement est issu de l'enquête delphinale de 1339, destinée à mettre en avant la richesse de la principauté dans l'optique d'une vente³³. Le deuxième, calculé à partir du détail d'un subside perçu sur l'ensemble des feux de la ville de Sallanches, est sans doute le plus proche de la réalité du moment. En comptant cinq individus par feu, la population de Sallanches à la fin du XV^e siècle serait ainsi d'environ 1815 habitants. En comparaison, elle compterait plus de 4000 habitants à la fin du XVII^e siècle et serait la plus grande ville du Faucigny selon le *Theatrum Sabaudiae*³⁴, chiffre étonnant quand on sait que la commune de Sallanches – sans Saint-Roch, ni Saint-Martin – ne compte que 1236 habitants en 1793³⁵, et qui correspond, plus vraisemblablement, à la population de l'ensemble du mandement.

LE CHÂTEAU, TÉMOIN DES ÉVOLUTIONS POLITIQUES DES XIV^E-XV^E S.

Le château, mentionné dans les textes depuis 1263 est aujourd'hui situé sur la commune de Cordon. Il est associé à une église paroissiale, Notre-Dame du Château, édifiée dans sa basse-cour et relevant de la collégiale de Sallanches jusqu'en 1781, date à laquelle est entreprise sa démolition et la construction de l'église de Cordon. L'illustration de Borghonio pour le *Theatrum Sabaudiae* (fig. 3) montre bien les deux édifices surplombant la ville et la vallée, sur la droite. Ils sont figurés sur la mappe sarde (fig. 7), à une époque où le château, alors dit de Bourbonge, a, depuis longtemps, perdu toute vocation militaire ou administrative.

On doit à Louis Blondel, dans son ouvrage de 1956 sur les châteaux du diocèse de Genève, l'identification de ce site comme celui du château de Sallanches et la proposition d'un plan général, s'appuyant sur la mappe sarde et ses propres observations³⁶. Celui-ci pense alors, comme ses prédécesseurs, que le centre administratif de la châtellenie est déplacé par les comtes de Savoie dans une des maisons fortes situées en périphérie de la ville. La confusion vient sans doute du fait que, dans la plupart des cas, les sources médiévales désignent la haute-cour du château sous le nom de lieu, maison ou maison-forte de Gex. Les nombreuses mentions de cette maison de Gex dans les comptes de la châtellenie permettent en tout cas de confirmer que le château relève toujours, au moins partiellement, des comtes, puis ducs de Savoie jusqu'au milieu du XV^e siècle, des travaux y étant encore payés par le châtelain en 1450³⁷. En réalité, le château semble passer progressivement entre les mains de la famille de Menthon, dont on a vu qu'elle est solidement implantée dans la vallée de l'Arve, entre 1426 et 1467. Les Menthon possèdent ainsi des biens dans la basse-cour au moins depuis 1308 et sont enterrés à Notre-Dame du Château au moins depuis 1415³⁸.

Il est très tentant d'établir un lien entre la maison de Gex et la seigneurie du même nom évoquée plus haut, d'autant plus que la famille de Menthon tient l'office de châtelain de Charousse entre 1385 et 1414³⁹, dont on a vu précédemment qu'il était aussi celui de la terre de Gex jusqu'en 1356. Il est donc probable que les droits sur le château relèvent de plusieurs seigneuries, que la famille de Menthon récupère ainsi par étapes successives, sans que les ducs de Savoie abandonnent pour autant la totalité de leurs prérogatives. Le peu d'intérêt stratégique du château, dont la position permet principalement de surveiller la vallée en amont de Sallanches⁴⁰, contribue aussi, sans doute, à son abandon progressif par le pouvoir savoyard.

C'est sur le logis, mentionné dès 1286, que l'on dispose du plus grand nombre d'informations, par le recoupement des sources écrites et de

32 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 286-287.

33 Au sujet des enquêtes de 1339, voir CARRIER Nicolas, CORBIERE Matthieu (de la), *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, 2005.

34 WEIGEL Anne, *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Chambéry, 2000, p. 105.

35 D'après *cassini.ehess.fr*, consulté le 31/03/2022.

36 BLONDEL Louis, op. cit., p. 291.

37 ADS SA 14263.

38 COUTIN François, op. cit., p. 137.

39 ADS SA 17388 à 17474.

40 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 406.

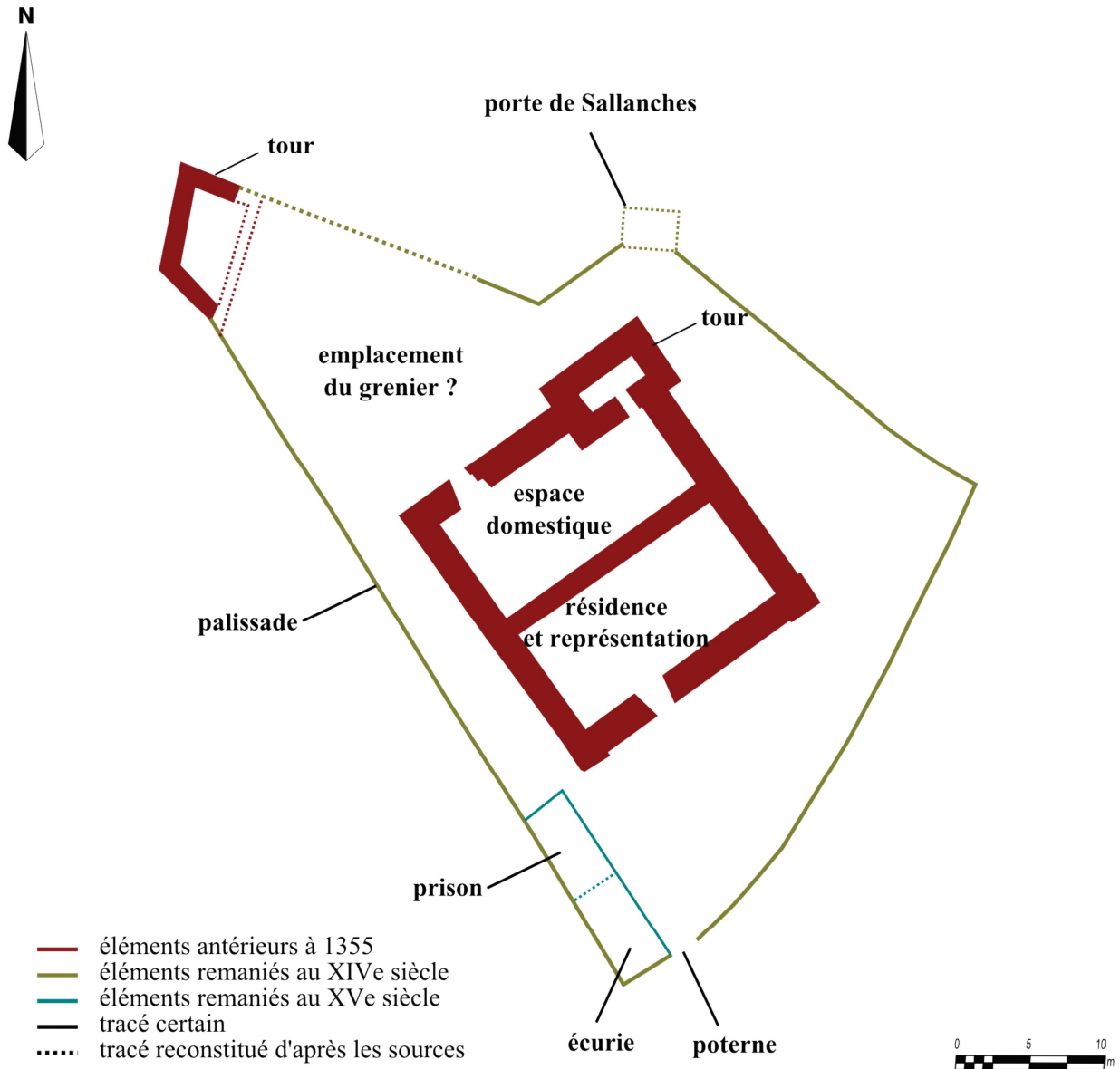


Fig. 8 : Évolution de la maison de Gex entre 1263 et 1424.

l'observation des élévations actuelles. Bien qu'il ait été largement remanié, il existe en effet encore aujourd'hui : c'est un bâtiment en pierre et bois, avec galerie, dont les différents niveaux sont desservis par une tourelle située dans son angle nord. La maison, entourée par une palissade de 4,20 m de haut au nord, en aval du logis, contre seulement 2,80 m au sud⁴¹, occupe la partie sommitale d'un vaste enclos castral, dont seule subsiste une tour de flanquement (fig. 8). D'autres bâtiments étaient également présents à

l'intérieur de cet espace restreint, dont les écuries, où est construite une prison en 1357 ou 1358⁴². La fonction carcérale du lieu est fréquemment évoquée dans les comptes de la châtelainie, que ce soit en raison de travaux, d'incarcérations, ou encore de l'évasion d'un prisonnier en 1448 ou 1449⁴³.

Les sources comptables permettent de proposer une restitution de l'organisation interne du logis, sur trois niveaux : un espace de représentation

41 Ibid., p. 267.

42 ADS SA 14181/2.

43 ADS SA 14262.

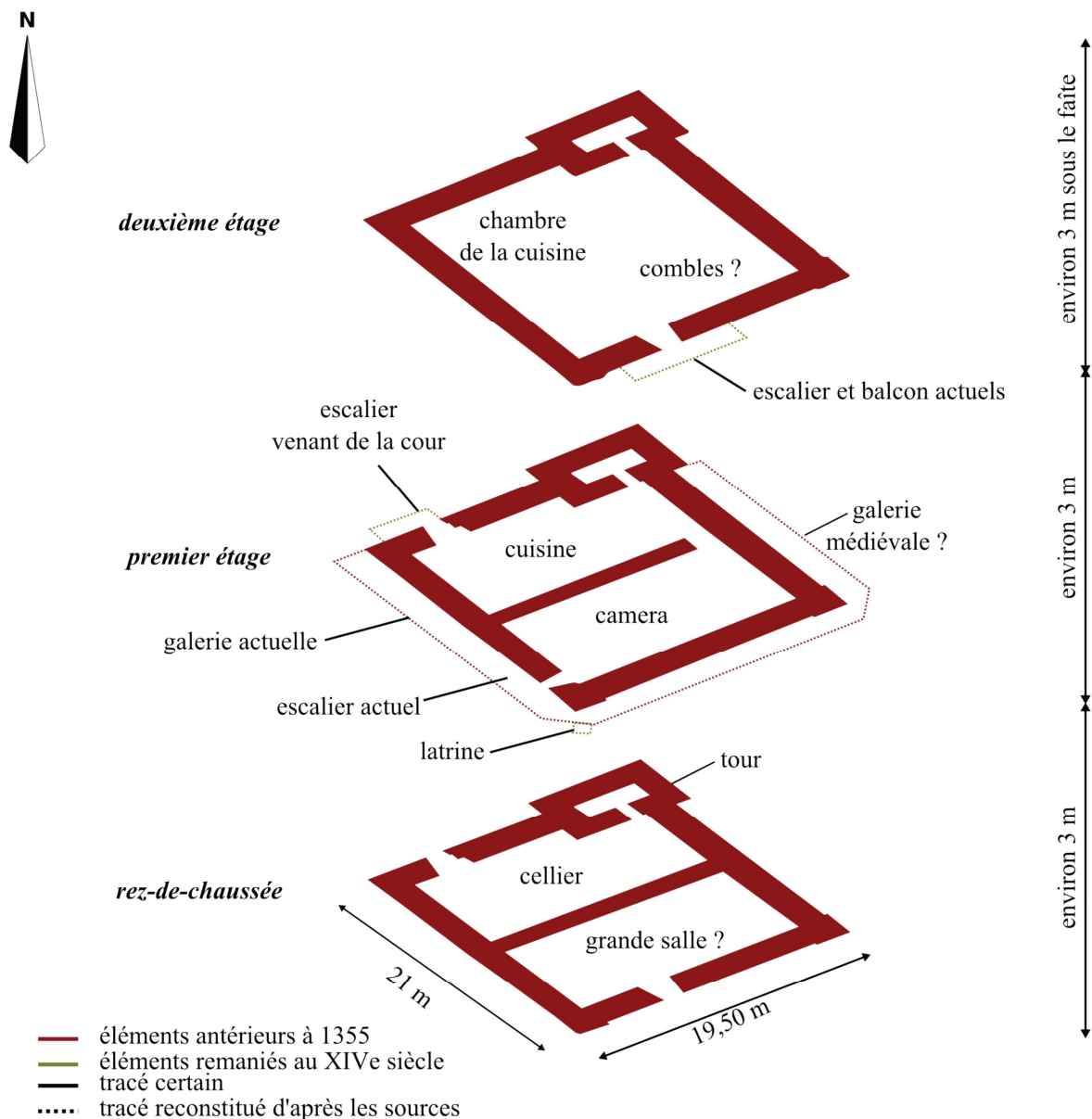


Fig. 9 : Hypothèse de restitution de l'évolution de l'intérieur du logis du château entre 1263 et 1424.

côté est (grande salle, chambre), un espace domestique côté ouest (cellier, cuisine) et des combles abritant peut-être une autre chambre (fig. 9). Seule une étude de bâti permettrait toutefois de vérifier les hypothèses avancées ici, la fonction de ces différents espaces pouvant en outre avoir évolué au cours des décennies.

On ne sait par ailleurs pratiquement rien de l'église paroissiale Notre-Dame, filiale de Saint-Jacques-le-Majeur, du cimetière adjacent et des autres bâtiments de la basse-cour. En 1781, décision est prise de démolir l'église et d'utiliser les matériaux récupérés pour construire l'actuelle

église Notre-Dame de l'Assomption, à Cordon même⁴⁴. Au XIX^e siècle, une ferme est bâtie à son emplacement et le tracé de la route est modifié, effaçant toute trace de l'ancienne église dans le paysage⁴⁵.

44 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes*, t. 2, Roanne, 1980, p. 504-508 et base Mérimée, notice PA00118383, 1992.

45 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 263.

UN RÉSEAU DE MAISONS FORTES INTIMEMENT LIÉ AUX ÉLITES LOCALES

Comme cela a déjà été évoqué, Sallanches ne dispose pas de fortifications propres. Cependant, une quinzaine de maisons fortes sont connues dans le territoire de la châtellenie (fig. 10), dont certaines appartiennent à des familles présentes dans l'entourage des suzerains successifs de Sallanches. Il est ainsi pratiquement impossible de faire le trajet de Sallanches à Bonneville sans passer à proximité d'une de ces maisons fortes, ce qui permet de les considérer, en pratique, comme une forme de dispositif de défense avancée, capable, le cas échéant, de ralentir un éventuel assaillant. La maison-forte de la famille de Compey, dite plus tard de Montrosset, à l'entrée sud de la ville, abrite même une garnison en 1355⁴⁶. Il s'agit d'ailleurs de la seule maison-forte attestée à Sallanches même avant la prise de pouvoir de la maison de Savoie, l'importance des maisons fortes et fortifications urbaines dans le maillage militaire des principautés alpines a été largement démontrée⁴⁷, mais l'absence de rempart urbain est suffisamment marquante, aux yeux des visiteurs, pour qu'elle soit évoquée au XVII^e siècle aussi bien par Pierre d'Avity que dans le *Theatrum Sabaudiae*⁴⁸.

Le rôle résidentiel de ces maisons est bien entendu tout aussi important⁴⁹, quoique on ne sache pas réellement qui y habite : les seigneurs de Lucinge ou de Menthon disposent ainsi de plusieurs maisons fortes ou châteaux en Faucigny, voire, dans le cas des derniers nommés, à Sallanches même. En effet, ils possèdent en 1417 une maison qui est peut-être celle de Disonche⁵⁰ et qu'ils tiennent jusqu'en 1521⁵¹, concurremment, donc, avec le château. D'autres familles, dont le poids politique est important localement dès le XIV^e

siècle, possèdent également des maisons fortes à Sallanches, notamment celles de la Frasse (en face de Disonche) ou de Bellegarde (disparue).

Récemment, le service archéologie et patrimoine bâti du Département de Haute-Savoie a eu l'opportunité de réaliser des opérations d'archéologie du bâti sur la maison de la Frasse⁵² et sur celle des Rubins, permettant enfin de disposer de données plus précises quant à l'organisation et à la datation de ces édifices. La mise en évidence d'au moins un état du XIV^e siècle pour la maison des Rubins⁵³, implantée au bord de la Sallanche, en amont du centre-ville, est particulièrement importante, étant donné que cette datation est cohérente avec la plus ancienne mention connue de cette maison, qui n'est alors pas qualifiée de « forte » (1399)⁵⁴. On ignore également s'il s'agit de celle que Durand Rubin achète en 1363 à Jean de Lucinge⁵⁵. Quoiqu'il en soit, le développement de ce type d'étude, après celle de la maison forte de Hautetour⁵⁶ et les sondages sur le site du Châtelet⁵⁷, à Saint-Gervais-les-Bains, est la seule manière d'approfondir réellement notre connaissance de ces édifices, rares témoins de l'architecture civile de la période médiévale dans cette partie du Faucigny. Plus généralement, parmi les sites fortifiés du Faucigny, seul le château de Bonneville a fait l'objet d'investigations de grande ampleur⁵⁸ et le constat dressé à l'occasion du colloque de clôture du projet AVER, en 2012, restent largement d'actualité⁵⁹.

L'image que les sources historiques et les trop rares études archéologiques donnent de Sallanches entre le XIII^e et le XV^e siècle est donc celle d'un petit centre urbain, dont le rôle politique, administratif et économique est bien

46 ADS SA 14181/2.

47 Voir notamment CORBIERE Matthieu (de la), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié (XII^e-XIV^e siècle)*, Annecy, 2003 et NICOLAS Nathalie, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné. Étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2005.

48 WEIGEL Anne, op. cit., p. 105.

49 Sur ce point, on renverra aux nombreux travaux d'Élisabeth Sirôt sur les maisons fortes de Haute-Savoie et à ses diverses synthèses, dont SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XIII^e au début du XV^e siècle*, Paris, 2009.

50 ADS SA 14230.

51 BLONDEL Louis, op. cit., p. 289.

52 Opération archéologique n° 2214097.

53 BENOIT Loïc, *Maison forte des Rubins : élévations intérieures*, rapport de sondage, Annecy, UPAB, 2020

54 ADS SA 14220.

55 ADS SA 14188/1.

56 FEIHL Olivier, *Saint-Gervais-les-Bains. Château de Hautetour*, rapport de sondage, Gollion/Épalinges/Lausanne, Archéodunum/Archéotech, 2006

57 D'AGOSTINO Laurent, *La maison forte du Châtelet (Saint-Gervais-Mont-Blanc, Haute-Savoie)*, rapport de sondage, Annecy, 2009 ; GUFFOND Christophe, *Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie). Maison-forte du Châtelet*, rapport de sondages, Annecy, 2011.

58 Plusieurs diagnostics et fouilles menés sous la direction de Sylvie Bocquet (Inrap) ou Loïc Benoit (JAPB) depuis 2003.

59 D'AGOSTINO Laurent, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, « Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherches et mise en valeur. État de la question et perspectives », dans *AVER. Anciens vestiges en ruine*, 2012, p. 67-97.

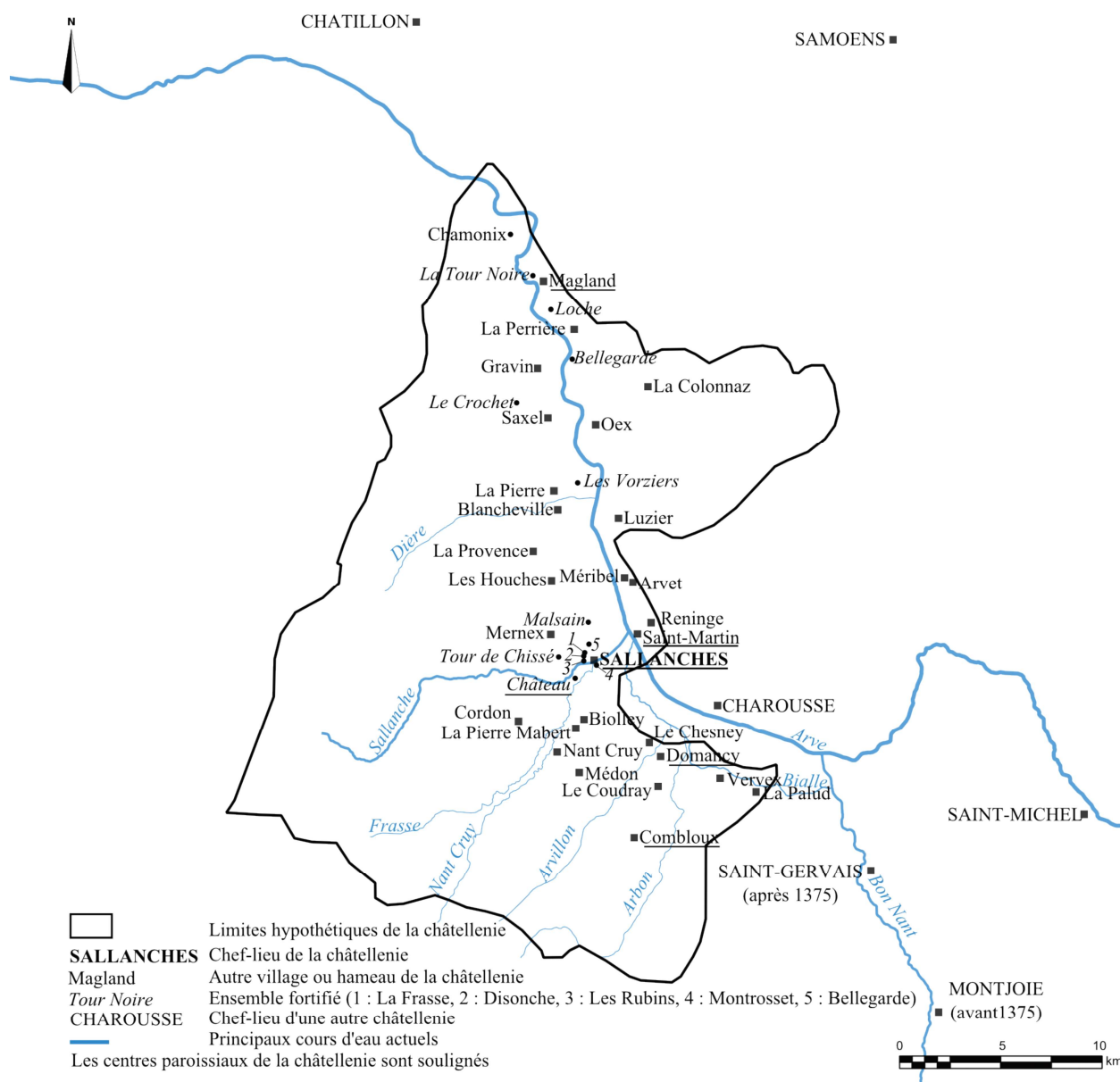


Fig. 10 : La châtellenie de Sallanches entre 1231 et 1536.

connu, mais dont la réalité matérielle n'est, pour l'heure, appréhendée qu'au travers de quelques édifices. Ville importante à l'échelle du Faucigny, Sallanches perd cependant tout intérêt stratégique pour la maison de Savoie après l'acquisition du Genevois par cette dernière, ce qui facilite sans doute l'affirmation de dynasties locales dès la fin du XIV^e siècle, dont les maisons fortes marquent encore le paysage. L'apport des sources comptables pour l'étude de la ville médiévale demeure évidemment inestimable – elles permettent notamment de restituer des

édifices disparus, à l'instar de la halle du marché, mais aussi d'évoquer le quotidien des échanges et des affaires judiciaires – mais trop d'aspects demeurent hypothétiques en l'absence de données archéologiques. On peut espérer que le développement récent d'études de bâti sur les maisons fortes permette d'y remédier en partie, ne serait-ce qu'en affinant la chronologie de ces rares témoins de la période médiévale encore visibles.